



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 26 février 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le vingt-six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le vingt-un février deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 14

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICLOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICLOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Sylvie SEYSSEL donne procuration à Jean-Pierre DETROYAT

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Justine REY

Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 29 janvier 2025
2. Délibération pour vote des taux d'imposition 2025
3. Délibération pour modification des tarifs des services périscolaires
4. Délibération pour participation à la consultation proposée par le CDG 38 pour renouvellement des contrats de prestations sociales
5. Délibération pour vente coupes de bois
6. Délibération pour étude demande famille REVOL-GIROND
7. Délibération pour validation paiement bon d'achat suite au départ en retraite d'un agent
8. Délibération pour demande de subvention du comité des fêtes
9. Délibérations pour adhésion à AMI et AMR38
10. Délibération pour transfert de la compétence « création et gestion d'un crématorium » à la SMVIC
11. Urbanisme
12. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2025 à 19h30.

Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Délibération pour numérotation de voie
- Délibération pour signature, avec le Département, d'une convention relative à la création et à la gestion d'une nouvelle boucle cyclo touristique sur la commune de Varacieux



- Délibération pour autoriser à M. Le Maire et M. l'adjoint aux finances à négocier et signer les offres de prêts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces ajouts à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

1. Approbation du PV du 29 janvier 2025

Le PV du conseil municipal du 29 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire explique que depuis plusieurs années les taux d'imposition sont restés inchangés, mais que dans un contexte budgétaire tendu, il propose d'augmenter les taux d'imposition de 2.5 % sur 2025.

	Taux 2024	Taux 2025
Taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14.15 %	14.50 %
Taux taxe foncière sur les propriétés bâties	36.36 %	37.27 %
Taux taxe foncière non bâtie	50.14 %	51.39 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide par onze voix pour et quatre voix contre, l'augmentation des taux d'imposition 2025.

3. Délibération pour modification des tarifs des services périscolaires

Monsieur Le Maire propose de modifier les tarifs des services périscolaires en raison de l'augmentation des charges de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de passer le prix de la cantine de 4.20 € à 4.40 €, de passer le tarif de la garderie du soir à 1.20 € de l'heure en précisant que toute heure commencée est due.

Délibération validée à l'unanimité.

4. Délibération pour participation à la consultation proposée par le CDG 38 pour renouvellement des contrats de prestations sociales

Monsieur le Maire indique que, dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux collectivités divers contrats-groupes. Monsieur Le Maire précise que la mairie participe actuellement aux contrats santé et assurance statutaire qui vont prochainement arriver à échéance.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations suivantes : le contrat de mutuelle santé et le contrat d'assurance statutaire.

5. Délibération pour vente coupes de bois

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte budgétaire tendu.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente deux coupes de bois et de consulter notre correspondant à l'ONF pour formaliser ces ventes.

Délibération prise à l'unanimité.



6. Délibération pour étude demande famille REVOL-GIROND

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a rencontré M. Girond et Mme Revol qui lui ont fait part de leur intérêt pour l'achat de la parcelle AB83 située derrière leur habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 voix contre, décide de valider le principe de la vente de la parcelle AB83 et donne pouvoir à M. le Maire pour faire une proposition financière.

7. Délibération pour validation paiement bon d'achat suite au départ en retraite d'un agent

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'afin de pouvoir offrir un cadeau au personnel communal dans le cadre d'un départ à la retraite, la commune doit prendre une délibération décidant de l'octroi de cadeaux aux agents.

Monsieur Le Maire propose de délibérer pour pouvoir offrir un cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achats, chèque ou carte cadeau) et de fixer le montant à 300 €.

Délibération prise à l'unanimité.

8. Délibération pour demande de subvention du comité des fêtes

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération pour l'attribution d'une subvention annuelle au Comité des Fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par onze voix pour et quatre abstentions d'attribuer cette année une subvention au Comité des Fêtes d'un montant de 1 000 €.

9. Délibération pour adhésion AMI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas adhérer à l'Association des Maires de l'Isère sur 2025.

10. Délibération pour adhésion AMR 38

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de l'Isère en 2025.

11. Délibération pour transfert de la compétence « création et gestion d'un crématorium » à la SMVIC

Monsieur le Maire indique que la SMVIC propose d'engager, à l'échelle de l'intercommunalité, une démarche en vue de l'implantation d'un crématorium intercommunal. Monsieur le Maire précise que la création d'un crématorium nécessite une réflexion et un portage à l'échelle du territoire et qu'en ce sens, la SMVIC propose que cette compétence lui soit transférée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par huit voix pour et sept voix contre approuve le transfert à la communauté de communes de la compétence « création et gestion de crématorium ».

12. Délibération pour numérotation de voie

- Impasse de Jacquetière – M. GERMAIN Frédéric : N° 190

Délibération votée à l'unanimité



13. Délibération pour signature, avec le Département, de la convention relative à la création et à la gestion d'une nouvelle boucle cyclo touristique sur la commune de Varacieux

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une nouvelle boucle cyclo touristique va être créée sur la commune.

Monsieur le Maire précise qu'une convention doit être signée avec le Département pour formaliser la création et la gestion de cette nouvelle boucle cyclo touristique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département.

14. Délibération pour autoriser à M. Le Maire et M. l'adjoint aux finances à négocier et signer les offres de prêts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de recourir à un emprunt bancaire. A ce titre des organismes de prêt vont être sollicités pour des demandes de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. Le Maire et M. l'Adjoint aux finances à négocier ces demandes de financement et à signer l'offre de prêt correspondante.

15. Urbanisme

- DP 038523 25 0 0004 : construction d'un garage : accordée
- DP 038523 25 0 0005 : construction d'un mur de séparation : accordée
- DP 038523 25 0 0006 : travaux sur construction existante : accordée
- DP 038523 25 0 0007 : transformation garage en chambre : annulée par pétitionnaire
- DP 038523 25 0 0008 : isolation façades extérieures : accordée
- DP 038523 25 0 0009 : création d'un carport : accordée
- DP 038523 25 0 0010 : construction d'une annexe garage : accordée
- DP 038523 25 0 0011 : pose de 9 panneaux photovoltaïques : accordée
- DP 038523 25 0 0012 : pose d'une pergola en aluminium : accordée

16. Questions Diverses

- des courriers concernant des dégâts consécutifs au fort orage de fin janvier sont parvenus en mairie.
- l'ACCA demande sollicite l'autorisation de la municipalité pour réouvrir à la circulation piétonne un ancien chemin rural partant de la route d'Essemat jusqu'au coteau du Mollard : demande validée par le conseil municipal
- Demande de formation concernant le budget : validée
- Demande du restaurateur pour la location du studio communal
- des travaux d'aménagements vont être menés sur l'arrêt de bus situé à la limite entre Varacieux et Saint-Vérand
- des devis ont été demandés dans le cadre d'une demande de subvention de voirie et d'une demande de subvention dans le cadre « un arbre, un habitant »
- un courrier signé par des promeneurs a été transmis en mairie concernant les problèmes rencontrés avec des chiens sur les chemins de la commune.
- Lionel AVIT demande s'il est possible d'installer une table de tennis de table sous le préau à l'école
- Sandrine MARGAILLAN présente le compte rendu du conseil d'école



- Dans le cadre de reprise de concessions, un nouveau panneau va être installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 19 mars 2025 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

